



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11/09/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt-trois, le lundi 11 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 4 septembre 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers Présents : 13	Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Gaël Marandin, Samuel Périddy, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier, Nicolas Métivier, Florence Collino.
Nombre de Conseillers représentés : 2	Excusés : Hervé Lacroix, Marlène Benoit.
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance : 22h03	Pouvoirs : Hervé Lacroix à Sandrine Boillot, Marlène Benoit à Laurent Poncet
	Secrétaire : Francis Meuterlos

BAIL POUR L'OFFICE DU TOURISME - RENOUVELLEMENT

CONVOCAATION
LE 04 09 2023

En 2019 l'Office du Tourisme a signé avec la commune : une convention précaire d'occupation du domaine privé de la commune pour une durée de 3 ans. Cette convention mettait à disposition l'étage du Pôle VTT pour accueillir les locaux de l'Office du Tourisme.

AFFICHAGE LE

Cet accord doit prendre fin au 30 novembre 2023.

26 SEP. 2023

M. le Maire explique que l'Office du Tourisme se fait actuellement épauler par un Assistant Maître d'ouvrage pour remettre, entre autres, à plat les différents contrats qui le lient aux communes et à la communauté de communes.

Dans l'attente de l'obtention des résultats de cette étude, il convient de proposer un contrat temporaire. M. le Maire soumet donc aux membres du Conseil une nouvelle convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Sandrine Boillot) :

- approuve le projet de convention à mettre en place,
- autorise M. le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE



REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2023

Application agréée E-legalite.com